

Avis public

Rosemont
La Petite-Patrie

Montréal 

ERRATUM

AVIS est donné qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public paru le 20 juin 2017 relativement au second projet de règlement modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279) afin de consolider et de renforcer le pôle commercial et d'emplois Angus/Maisonneuve et d'autoriser l'installation de bâtiments temporaires sous certaines conditions. Le numéro du projet de règlement aurait dû se lire **01-279-49** au lieu de 01-279-42.

Fait à Montréal, ce 18 juillet 2017.

La secrétaire d'arrondissement,
M^e Danielle Ruest